

cofrac



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020





# L'accréditation et le Cofrac



**3595**

entités accréditées cumulées au 31/12  
dont **79** à l'étranger

**2990**  
évaluations menées au total

**184**  
collaborateurs

**+1800**  
évaluateurs et experts techniques

**+90**  
pays reconnaissant l'accréditation française



Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes, installations et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi qu'à la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours. Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – est l'instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité de puissance publique et d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de 184 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 800 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Il est organisé autour de quatre sections : Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine.

## NOS ENGAGEMENTS



**Indépendance** vis-à-vis de toute démarche commerciale

**Impartialité** des décisions, l'ensemble des parties prenantes de l'accréditation étant représentées au sein de nos instances décisionnelles

**Transparence** des méthodes et des processus, accessibles à tous sur notre site

**Confidentialité** des collaborateurs, des évaluateurs et experts techniques ainsi que des membres d'instances



# Sommaire



**Le mot du Président** p.4

**Conseil d'administration du Cofrac** p.5

**Le mot du Directeur Général** p.6

**Faits marquants de nos activités et développements** p.8

**Les évaluateurs du Cofrac** p.13

**Membres de l'association** p.14

**Comités de section** p.16

**Résultats financiers** p.18

Retrouvez nos orientations stratégiques sur notre site internet :  
<https://www.cofrac.fr/qui-sommes-nous/notre-feuille-de-route/>



## Le mot du Président



Jacques MULBERT

Président du Cofrac



### UN RÉSULTAT NET POSITIF MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Après plusieurs années de hausse ou de stabilité, le **chiffre d'affaires du Cofrac, qui s'élève en 2020 à 27 M d'Euros, a marqué un recul de 19 %** par rapport au chiffre d'affaires 2019, permettant néanmoins de dégager un résultat positif. Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse de notre chiffre d'affaires.

Ce recul est bien sûr la **conséquence directe de la crise sanitaire** qui nous a tous éprouvés, notamment lors de la période de confinement au cours de laquelle le Cofrac a mécaniquement dû réduire très fortement son activité en recourant au chômage partiel.

La période aura cependant permis dès le mois de mai d'expérimenter les évaluations à distance afin de **préserver le fonctionnement du dispositif national d'accréditation et sa crédibilité**. Après un bref retour « à la normale » estival, l'automne a vu à nouveau le repli vers des modes d'évaluation distanciels, qui s'ils auront permis de préserver le fonctionnement essentiel, avec près de 3000 évaluations réalisées, auront néanmoins conduit à remettre à plus tard certaines activités plus complexes. Ce fonctionnement distanciel n'aurait pu avoir lieu sans une mobilisation rapide et efficace de nos évaluateurs et sans l'appropriation de leurs nouvelles modalités techniques d'intervention.

Si le Cofrac redéployera ses pratiques usuelles d'évaluation, le **retour d'expérience réalisé des pratiques « à distance » démontre néanmoins une pertinence d'utilisation** dans des conditions particulières et continuera à pouvoir être utilisé.

Notre exercice se termine avec un **résultat net de 104 k€, ce qui représente un niveau de résultat particulièrement satisfaisant** au regard du contexte. Le Cofrac a montré sa capacité d'adaptation en s'appuyant sur un modèle économique basé sur une forte externalisation de ses ressources et en adaptant drastiquement ses différents postes de charges. Il est toutefois indéniable que tous ses efforts n'auraient pas suffi à eux seuls à combler les pertes de revenus : **l'aide de l'Etat s'est montrée décisive** au dégageant d'un résultat positif.

### DES ÉVOLUTIONS MARQUANTES

Sur le plan institutionnel, il y a tout d'abord eu ma nomination le 1<sup>er</sup> octobre 2020 en tant que Président du Cofrac, Joël Karecki, mon prédécesseur, ayant souhaité se tourner vers d'autres horizons.

Nous avons ensuite fait **évoluer nos statuts** et notre règlement intérieur afin principalement de permettre au Cofrac l'exécution de nouvelles missions antérieurement réalisées par l'Etat. Le Cofrac devient en effet l'organisme national désigné pour prendre, au nom de l'Etat, les décisions de reconnaissance des installations d'essais des produits et substances chimiques, dites « installations BPL ».

S'agissant de nos outils structurants, dans le cadre de la **feuille de route numérique**, 2020 a également vu le déploiement de nouvelles fonctionnalités décisives permettant de disposer d'un socle d'outils intéressant l'ensemble des acteurs de l'accréditation. Près de la moitié des accrédités dispose désormais d'un accès à ces nouveaux outils, dont le déploiement se poursuivra encore au cours de l'année 2021.

Enfin, l'évaluation quadriennale du Cofrac par ses pairs européens, essentielle à sa crédibilité et sa reconnaissance internationale, devait se dérouler initialement en juin 2020. Finalement conduite sur un mode distanciel tout début 2021, elle a demandé aux équipes un investissement non négligeable sur l'année écoulée. Les conclusions de l'évaluation ont permis de souligner la très bonne appréciation globale de l'équipe d'audit confortant les pratiques du Cofrac ainsi que l'extension attendue de sa reconnaissance au domaine des matériaux de référence.



# Conseil d'administration du Cofrac



## Président

Jacques MULBERT

## Vice-président

Jacques LEVET

## Trésorier

Stéphane TORREZ

## Organismes accrédités

Gilles BERNARDEAU	RESEAU CTI
Katia CHAMBERT	Fédération HEXAGONE
François GRÉMY	FILIANCE (ex COPREC)
Thomas GRENON	LNE
Julien NIZRI	AFNOR CERTIFICATION
Stéphane TORREZ	EUROLAB
Raymond ZINS	LABAC

## Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Kathia BARRO	FHF
Anthony BOURDON	GIFAS
Dominique CHEVILLARD	FNTP
Jacques LEVET	FIEEC
Cédric PAULIN	CPME

## Représentants d'intérêts publics

Viviane APIED	Ministère en charge de l'Environnement
Jacques BESLIN	ALLDC (Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs)
Jacky BONNEMAINS	Association Robin des Bois
-	Ministère en charge de l'Agriculture
Eric CUZIAT	DGCCRF
Hélène MONASSE	Ministère des solidarités et de la santé - SDPPPS
Nicolas REVENU	CNAFC (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)

## Personnalité qualifiée

Jacques MULBERT

## Commissaire du gouvernement

Rémi STÉFANINI	Ministère de l'Economie et des Finances / DGE - SQUALPI
----------------	---

## Membres à titre consultatif

Maguelonne CHAMBON	LNE - Métrologie Scientifique
Sylvie DONNE	Contrôleure Générale Economique et Financier
Nadine NORMAND	Direction Afnor Normalisation



# Le mot du Directeur Général



**Dominique GOMBERT**

Directeur Général du Cofrac



## ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2020, le Cofrac comptait 3595 entités accréditées contre 3646 fin 2019. Cela représente une diminution proche de 1 % par rapport à l'année précédente. L'activité relative aux Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE) est en baisse de près de 6 % alors qu'elle reste pratiquement stable pour les Bonnes pratiques de laboratoires (BPL), soit un total de 144 dossiers gérés fin 2020.

La situation est contrastée entre les sections. Si la section Laboratoires a connu une légère érosion du nombre de ses accrédités, celle-ci s'avère être beaucoup plus conséquente pour la Santé Humaine puisqu'elle dépasse 5 % sur la même période. 2020 s'inscrit ainsi dans le prolongement de 2019 avec des regroupements de LBM qui se poursuivent.

Il faut noter une très légère croissance de près de 1 % en 2020 par rapport à 2019 du nombre d'entités accréditées en inspection. C'est une première depuis 2016, une diminution ayant été constatée les années précédentes du fait des regroupements d'organismes en métrologie légale. Nous verrons si la tendance se confirme en 2021.

Pour la section Certifications, la tendance observée précédemment se confirme. L'activité reste dynamique, particulièrement tirée par de nouveaux développements d'accréditation. Après une augmentation de plus de 3 % en 2019, la croissance du nombre d'entités accréditées a accéléré en 2020, en hausse de pratiquement 8 % au 31 décembre.

Ces chiffres ne doivent toutefois pas masquer le fait que 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement et de restrictions des déplacements décidées par les pouvoirs publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Si les conséquences de la crise sanitaire ne sont pas encore toutes visibles, il est certain qu'elles se feront sentir dans les prochaines années.

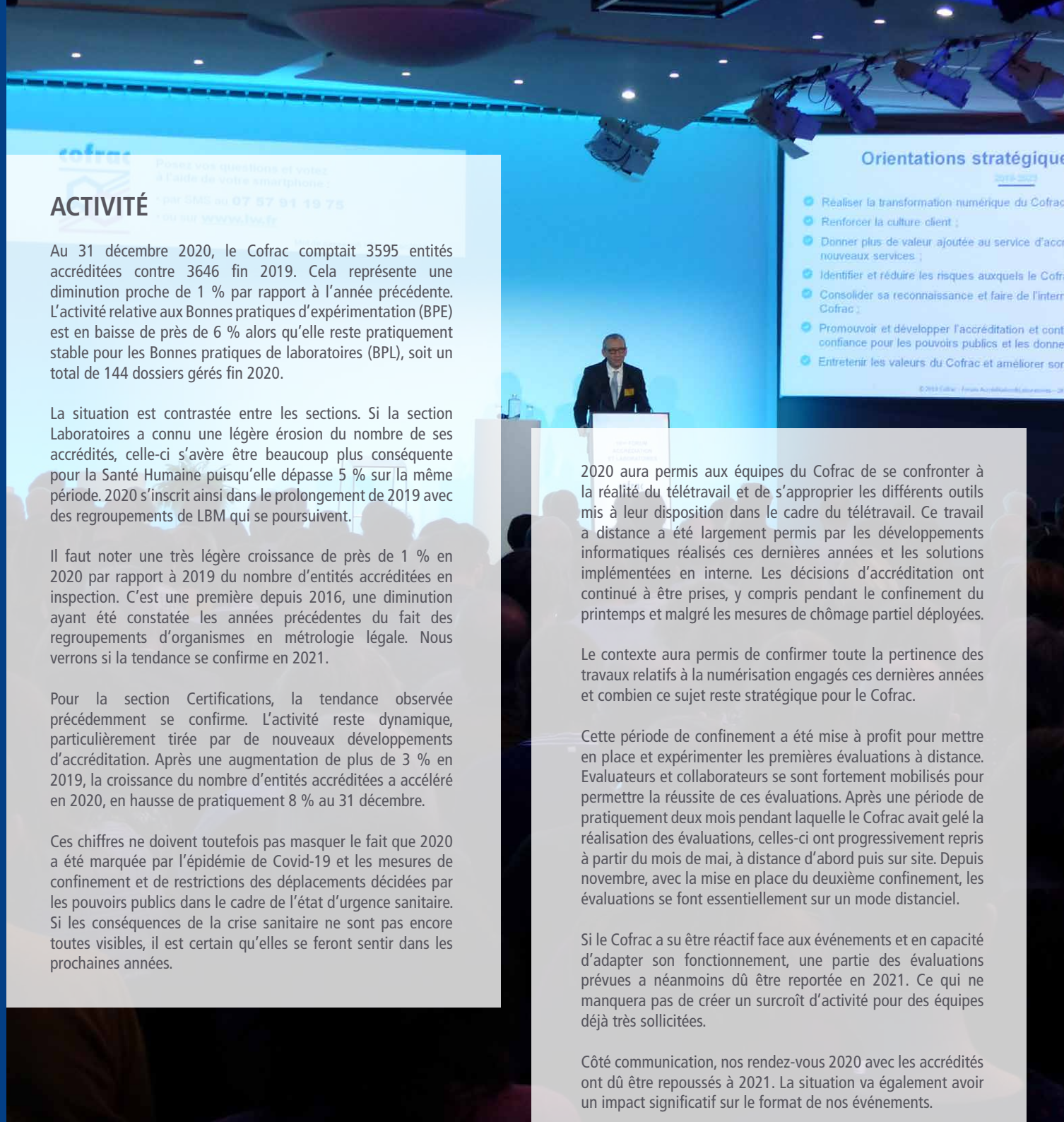
2020 aura permis aux équipes du Cofrac de se confronter à la réalité du télétravail et de s'appropriier les différents outils mis à leur disposition dans le cadre du télétravail. Ce travail à distance a été largement permis par les développements informatiques réalisés ces dernières années et les solutions implémentées en interne. Les décisions d'accréditation ont continué à être prises, y compris pendant le confinement du printemps et malgré les mesures de chômage partiel déployées.

Le contexte aura permis de confirmer toute la pertinence des travaux relatifs à la numérisation engagés ces dernières années et combien ce sujet reste stratégique pour le Cofrac.

Cette période de confinement a été mise à profit pour mettre en place et expérimenter les premières évaluations à distance. Evalueurs et collaborateurs se sont fortement mobilisés pour permettre la réussite de ces évaluations. Après une période de pratiquement deux mois pendant laquelle le Cofrac avait gelé la réalisation des évaluations, celles-ci ont progressivement repris à partir du mois de mai, à distance d'abord puis sur site. Depuis novembre, avec la mise en place du deuxième confinement, les évaluations se font essentiellement sur un mode distanciel.

Si le Cofrac a su être réactif face aux événements et en capacité d'adapter son fonctionnement, une partie des évaluations prévues a néanmoins dû être reportée en 2021. Ce qui ne manquera pas de créer un surcroît d'activité pour des équipes déjà très sollicitées.

Côté communication, nos rendez-vous 2020 avec les accrédités ont dû être repoussés à 2021. La situation va également avoir un impact significatif sur le format de nos événements.





Diminution du nombre d'entités accréditées proche de 1 %



Une nouvelle mission : le Cofrac en charge du contrôle de la conformité aux principes de BPL



Expérimentation des premières évaluations à distance



Lancement de l'espace Client à l'automne

## MODIFICATION DES STATUTS

En 2020, le parlement a adopté une disposition législative prévoyant de confier au Cofrac les décisions relatives à la conformité de certaines installations d'essais au référentiel dit de « Bonnes pratiques de laboratoires » (BPL) en lieu et place du Groupe interministériel des produits chimiques. Il était donc nécessaire que le Cofrac fasse évoluer ses statuts pour y introduire cette nouvelle mission<sup>1</sup>.

Compte tenu de la crise sanitaire et de la nécessité de pouvoir mobiliser sur un mode distanciel les instances de gouvernance du Cofrac, la possibilité de réunir et de faire délibérer valablement par voie électronique l'assemblée générale, le conseil ainsi que les comités de section a également été introduite dans les statuts de l'association.

Les modalités de scrutins ont été modifiées pour l'élection des représentants des organismes accrédités des comités de section, élection désormais ouverte aux membres associés en plus des membres actifs. S'il reste nécessaire d'être membre actif de l'association pour candidater, cette évolution permet néanmoins d'élargir le collège électoral potentiel et donc de renforcer la représentativité des représentants élus.

<sup>1</sup> Par décret d'application, le Cofrac a formellement la charge de cette nouvelle mission depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRISATION

Malgré la crise sanitaire, les équipes du Cofrac se sont mobilisées pour faire progresser le projet numérisation. Celui-ci a ainsi franchi une nouvelle étape en 2020 avec le lancement de l'espace Client à l'automne dans les sections Inspection, Laboratoires et Santé Humaine. Ce tout nouvel espace mis à disposition des organismes accrédités leur permet d'accéder aux actions pour lesquelles une intervention est attendue de leur part, comme dans le cadre de la préparation d'une évaluation ou pour l'envoi d'une fiche d'appréciation par exemple, ainsi qu'à des informations telles que leurs prochaines évaluations sur site et leurs interlocuteurs au Cofrac. Pour aider les organismes à prendre en main leur nouvel espace Client, des vidéos tutoriels ont été mises à disposition sur le site support des applications extranet du Cofrac.

Le pilote réalisé pendant l'été auprès d'une soixantaine d'organismes accrédités dans les différentes sections du Cofrac avait permis de valider la pertinence et l'ergonomie de l'outil, de détecter des anomalies et d'identifier des améliorations fonctionnelles ou ergonomiques. Certaines demandes d'évolutions remontées par les organismes testeurs ont ainsi pu être déployées avant la généralisation. L'enquête réalisée à l'issue du pilote a montré que la totalité des répondants se déclaraient satisfaits ou très satisfaits de cet espace Client.

A noter aussi le déploiement de FLEXI+, l'outil de gestion des portées flexibles, en section Santé Humaine dans le cadre d'une opération pilote dont les retours se sont avérés très positifs. La généralisation à l'ensemble des structures accréditées par la section interviendra en 2021.

Préalablement, le support en ligne a été revu afin de donner à chaque organisme un accès clair aux fonctionnalités de FLEXI+ le concernant. Des entrées par section ont été mises en place et de nouveaux supports mis à disposition des organismes.



## Laboratoires



**1884**

entités accréditées cumulées au 31/12  
dont **73** à l'étranger

**542** pour le Pôle Physique-Mécanique  
**496** pour le Pôle Biologie-Agroalimentaire  
**450** pour le Pôle Bâtiment-Electricité  
**396** pour le Pôle Chimie-Environnement

**16**  
accréditations initiales

**382**  
extensions d'accréditation

**1194**  
évaluations menées

**144**  
dossiers BPE/BPL

### FAITS MARQUANTS



L'année 2020 a été particulièrement marquée par la finalisation du déploiement du plan de transition vers la norme NF EN ISO/IEC 17025 :2017, dont l'échéance a été prorogée de six mois en raison de la crise sanitaire.

Dans ce cadre, la section s'est adaptée, en mettant en œuvre des évaluations alternatives à distance lorsque les critères d'éligibilité étaient remplis. Elle est restée mobilisée pour :

- Maintenir la réalisation des évaluations de transition, en tenant compte de la nouvelle échéance internationale fixée au 1<sup>er</sup> juin 2021.
- Suivre les décisions prises sur ces évaluations.
- Poursuivre le plan de mise à jour des documents : intégration de recommandations complémentaires dans le LAB GTA 86 ; publication de plusieurs documents d'exigences spécifiques ; révision et diffusion progressive des guides techniques d'accréditation.

Autre fait marquant de l'année 2020, la préparation et l'organisation de l'audit d'European co-operation for Accreditation qui s'est déroulé en janvier 2021, pour lequel la section s'est investie, notamment en ce qui concerne les observations d'évaluations à distance pour les activités de PMR et OCIL.

L'Assemblée Générale des évaluateurs qualitatifs selon la norme NF EN ISO/IEC 17025 a eu lieu le 12 mars 2020. Réunissant 160 évaluateurs, cet événement fut l'occasion de revenir sur les nombreuses évolutions documentaires, les nouveaux outils informatiques proposés et la veille internationale documentaire. Sur l'ensemble des items du questionnaire de satisfaction, entre 97 et 99 % des répondants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de cette AG.

Le Conseil d'Administration a procédé au renouvellement du Comité de section Laboratoires au mois de décembre 2020 pour une durée de trois ans. Le Comité de section a quant à lui procédé à la nomination des Présidents et Vice-Présidents des six Commissions d'Accréditation (CAC). Une réflexion sur le périmètre d'intervention de ces CAC a par ailleurs été engagée pour améliorer leur efficacité.





# Laboratoires

## TRAVAUX

Révision de la nomenclature : identification des besoins spécifiques de la section pour choisir le nouvel outil informatique de gestion de la nomenclature. Fin 2020, des ateliers ont été réalisés pour lister les fonctionnalités afin de démarrer le développement de cet outil début 2021.

Travaux sur l'accréditation multisites en section Laboratoires : définition des critères d'éligibilité, engagement de la réflexion sur les modalités d'instruction, d'évaluation et l'identification de tous les impacts organisationnels et financiers.

## INTERNATIONAL

Participation aux travaux du Laboratory Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et d'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC).

Le Directeur de la section est également intervenu en visioconférence en octobre 2020 lors du Congrès National des laboratoires d'essais et des responsables d'évaluation organisé par Accredia, l'organisme d'accréditation italien, pour partager le retour d'expérience du Cofrac en matière de transition vers la version 2017 de la norme NF EN ISO/IEC 17025.

## PÔLE PHYSIQUE – MÉCANIQUE

Le Pôle a mené des évaluations d'organismes en charge de la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants selon le nouveau schéma réglementaire. Il a par ailleurs travaillé avec la Direction Générale du Travail sur le développement du dispositif de vérification des organismes chargés de procéder aux relevés photométriques sur les lieux de travail, et a poursuivi ses échanges avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur l'accréditation des organismes procédant à des essais sur des équipements sous pression nucléaires. Enfin, le Pôle a réalisé à distance des réunions d'harmonisation des évaluateurs techniques dans les domaines des essais sur matériaux composites et des essais sur matériaux métalliques.

## PÔLE BÂTIMENT – ELECTRICITÉ

Le Pôle a finalisé la révision de plusieurs documents, notamment pour prendre en compte le retour d'expérience des évaluateurs et les évolutions réglementaires : LAB REF 26 et LAB REF 28, en lien avec les exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis et au poste de travail ; LAB REF 33 « Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires aux fins de notification au titre du règlement de produits de construction » ; LAB REF 14 « Exigences spécifiques pour les essais en vue de l'évaluation de la sécurité des technologies de l'information ».

Le Pôle a poursuivi sa collaboration avec la Direction Générale des Entreprises dans son rôle d'autorité de désignation des laboratoires d'essais français, mais aussi avec la Direction Générale du Travail et la Direction Générale de la Santé pour l'amélioration de la qualité des données dans le domaine de l'amiante, ainsi que pour le développement d'un schéma réglementaire reposant sur l'accréditation d'organismes procédant à des mesures sur site en lien avec l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (champs électromagnétiques).

Il a aussi réalisé une réunion d'harmonisation relative au domaine des « Eléments de fixation mécaniques et chimiques, et produits pour joints ».

## PÔLE BIOLOGIE – AGROALIMENTAIRE

En préparation de l'audit EA du mois de janvier 2021, le Pôle a été particulièrement sollicité pour assurer l'extension du Cofrac à l'activité PMR en vue de son intégration à l'accord de reconnaissance d'EA.

En 2020, il a également publié la révision de guides techniques – LAB GTA 19 « Essais microbiologiques appliqués aux produits biocides, produits pharmaceutiques, produits cosmétiques et dispositifs médicaux », et LAB GTA 27 « Essais et Analyses en immuno-sérologie animale » – et réalisé une réunion d'harmonisation, par visioconférence, pour les évaluateurs techniques du domaine des analyses des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux.

## PÔLE CHIMIE – ENVIRONNEMENT

Le Pôle a mené ses premières évaluations dans de nouveaux domaines : l'identification d'espèces de termites et de la mэрule pleureuse sur des échantillons de bois ; et les caractérisations radiologiques de matériaux, matières, produits, résidus ou déchet susceptibles de contenir des substances radioactives d'origine naturelle.

Il a également travaillé avec le Groupe Interministériel des Produits Chimiques dans le cadre du transfert de compétence au Cofrac du contrôle de l'application des principes de Bonnes Pratiques de Laboratoire pour les essais sur les pesticides, les additifs pour l'alimentation humaine et animale, ainsi que sur les produits chimiques industriels.

Le Pôle a aussi collaboré avec la Direction Générale de l'Alimentation sur la révision du référentiel des Bonnes Pratiques d'Expérimentation ; avec la Direction Générale du Travail dans le cadre de la révision du schéma réglementaire relatif aux contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail, et de la transformation du dispositif d'agrément à celui d'accréditation dans le domaine de l'aération / assainissement des lieux de travail ; et avec l'Office Français de la Biodiversité, en lien avec la vérification des critères d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement.



# Santé Humaine

755

entités accréditées cumulées au 31/12

Dont **728** selon la norme NF EN ISO 15189  
incluant **277** établissements hospitaliers  
représentant **4365** sites

**4**  
accréditations initiales

**365**  
extensions d'accréditation

**451**  
évaluations menées

**702**  
LBM accrédités en France

## FAITS MARQUANTS



L'année 2020 a montré une activité contrastée. Les deux premiers mois de l'année ont en effet été marqués par la reprise de la dynamique d'extension des laboratoires de biologie médicale (LBM). Puis, en mars 2020, au regard du contexte de pandémie et des mesures de confinement déployées par le gouvernement, il a été décidé de geler le processus d'accréditation, la durée de validité des attestations d'accréditation étant si besoin prorogée de six mois.

Durant cette période de crise, le Cofrac a régulièrement échangé avec la Direction Générale de la Santé, les Agences Régionales de Santé et les représentants des associations professionnelles sur l'avancement de la démarche d'accréditation, les actions engagées et les difficultés rencontrées.

Afin de préserver la crédibilité des accréditations délivrées et d'assurer leur continuité, tout en tenant compte de la mobilisation des acteurs de la santé, la reprise progressive des évaluations des structures accréditées selon l'ISO 15189 a été planifiée à partir de septembre 2020, avec la mise en œuvre de modalités d'évaluation alternatives à distance et basées sur l'examen d'éléments documentaires fournis par les structures. Un peu plus de 50 % des évaluations prévues sur site de mars à fin décembre 2020 ont ainsi été réalisées à distance de septembre à décembre 2020, les autres ayant été reportées en 2021. Des modalités spécifiques d'évaluation des demandes d'extension en lien avec la Covid-19 ont été développées.

Le projet d'expérimentation en santé humaine de la refonte notable du cycle d'accréditation, par l'élargissement des intervalles d'évaluation sur site (cycle à durée fixe de 5 ans, avec nominalement 3 évaluations sur site à intervalle de 20 mois, contre 4 évaluations à intervalle de 15 mois antérieurement) a été anticipé pour adapter au maximum la période des évaluations.

Les évaluations des structures accréditées selon l'ISO/IEC 17025 ont été réalisées sur site ou à distance, en fonction du contexte de chaque structure. Les dernières évaluations de transition vers la version 2017 de la norme ont ainsi eu lieu sans difficulté particulière.

Les regroupements des LBM se poursuivent, se traduisant par moins d'évaluations réalisées, avec un périmètre plus important en termes de sites et sous-familles. L'accréditation pour les examens de biologie médicale délocalisés a quant à elle progressé avec 128 LBM accrédités, contre 76 en 2019 (+68%).

La section a par ailleurs initié début 2020 une nouvelle étape de simplification de la démarche d'accréditation des LBM et structures d'ACP. Une consultation auprès de l'ensemble des LBM et structures d'ACP accrédités, ainsi que des sociétés savantes et des membres de la Commission d'accréditation, a permis de prioriser de nouveaux axes et de constituer trois premiers groupes de travail (voir les « Travaux » ci-dessous).

En 2020, une phase « pilote » a également permis à 16 structures accréditées en portée flexible de tester l'application FLEXI+, pour gérer en ligne et en temps réel la liste détaillée de leurs examens/analyses couverts par l'accréditation ou demandés à l'accréditation. Le retour d'expérience a été très positif.

## TRAVAUX



Adaptation du processus d'accréditation en lien avec la refonte du cycle d'accréditation : assouplissement de la périodicité d'évaluation des sites, allègement des évaluations d'extension. Optimisation de la démarche d'accréditation en microbiologie et en génétique.

Développement du e-learning pour la formation et l'harmonisation des évaluateurs.

Groupes de travail sur les axes de simplification :

- Renforcement de l'approche « évaluation de l'efficacité du SMQ et des processus » pour favoriser une approche davantage tournée vers le service médical rendu aux patients et aux prescripteurs.
- Adaptation de l'évaluation de la métrologie - Réflexion sur les besoins en matière de métrologie.
- Clarification des exigences relatives à la vérification et à la validation des méthodes.

## INTERNATIONAL



La section a été active au niveau européen et a participé au groupe de travail Healthcare d'European co-operation for Accreditation (EA). Au niveau international, elle a collaboré aux côtés de l'Afnor à la révision de la norme ISO 15189.



# Inspection

759

entités accréditées cumulées au 31/12

27

accréditations initiales

91

extensions d'accréditation

711

évaluations menées

## FAITS MARQUANTS



La crise sanitaire a nécessité une grande adaptabilité pour trouver des solutions permettant de continuer à assurer le service d'accréditation avec une même efficacité. La section a notamment développé des documents afin de guider les évaluateurs amenés eux aussi à évoluer dans leurs pratiques. Une enquête en ligne a été organisée à cet effet au début de l'été 2020 afin d'identifier les améliorations à apporter au dispositif d'évaluation en distanciel.

La crise a eu peu d'effet sur le nombre d'accrédités, légèrement en hausse par rapport à 2019 (759 contre 752 entités accréditées). La décroissance observée les années précédentes tend ainsi à se ralentir pour conduire à une stabilité, voire à une reprise à la hausse du nombre d'accréditations.

En revanche, le nombre d'extensions est en nette diminution, principalement en raison du ralentissement des demandes d'extension émanant des organismes organisés en réseau qui tendent à accueillir moins de nouvelles entités juridiques.

Le recul du nombre de résiliations confirme quant à lui le ralentissement des regroupements d'organismes dans le domaine de la métrologie légale.

Dans la continuité des travaux initiés en 2019, le guide technique d'accréditation « Prévenir, maîtriser et traiter les risques de défauts d'intégrité et leurs conséquences dans l'activité d'inspection » est paru pour proposer aux organismes une méthode d'identification des risques de déficit d'intégrité et des exemples de solutions de prévention et de traitement. Son application est obligatoire dans le domaine des inspections d'équipements sous pression.

Également en 2020, un groupe de travail a été mis en place au sein du Comité de section afin de fournir des recommandations pour traiter les problématiques relatives aux types d'indépendance dans le domaine de l'inspection. Un document d'exigences spécifiques est attendu.

Pour faire suite à la parution fin 2019 d'une nouvelle norme d'accréditation ISO/IEC 17029 « Évaluation de la conformité - Principes généraux et exigences pour les organismes de validation et de vérification », la section s'est vue attribuer le développement d'une nouvelle activité sous accréditation. En lien avec cette norme, elle a participé aux travaux du groupe de travail « Sociétés à mission » piloté par le comité « Développement durable - Responsabilité Sociétale » de l'Afnor.

La section a par ailleurs organisé plusieurs sessions de formation permettant de qualifier 22 nouveaux évaluateurs techniques dans des domaines techniques très variés ainsi que 12 évaluateurs techniques-responsables d'évaluation.

Les premières accréditations des organismes en charge du contrôle technique des pulvérisateurs agricoles ont été délivrées en 2020.

## DÉVELOPPEMENTS



- Vérifications initiales de l'efficacité des moyens de prévention dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants.
- Contrôle de l'hygiène des établissements de remise directe de viandes, de préparations de viandes et de produits à base de viande.
- Contrôle de pesée et de classification de carcasses de porcs.

## INTERNATIONAL



Participation aux travaux de l'Inspection Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et d'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) en visio-conférence. Dans le cadre de l'application du plan de transition vers la norme EN ISO/IEC 17011:2017 organisée par EA, réalisation de la revue documentaire de deux organismes d'accréditation.



## Certifications



197

entités accréditées cumulées au 31/12  
dont 6 à l'étranger

16  
accréditations initiales

82  
extensions d'accréditation

634  
évaluations menées

## FAITS MARQUANTS



La crise sanitaire est sans conteste le fait marquant de cette année 2020. Des modalités spécifiques pour les évaluations ont été adoptées et déployées en fonction des différentes restrictions sanitaires : 142 évaluations (sur les 209 réalisées au siège de l'organisme) ont ainsi été déployées à distance, 11 l'étant de façon mixte.

L'activité de la section est restée soutenue malgré le contexte, aussi bien en raison du nombre d'évaluations initiales et d'extensions que des demandes de développement. Les accréditations initiales délivrées en 2020, pour les 3/4 selon la norme ISO/IEC 17065, concernent majoritairement la certification des prestataires de formation professionnelle (Qualiopi), puis des certifications agricoles, et enfin des certifications de systèmes de management (référentiels privés, hébergeurs de données de santé et ISO 9001). Les évaluations au siège des certificateurs ont pu être menées, à distance ou sur site, mais un tiers des observations a été reporté à 2021. Les extensions d'accréditation concernent 23% des organismes accrédités, ce qui témoigne de leur adaptation continue à de nouvelles activités.

Les efforts de recrutement des évaluateurs qualitatifs et techniques se sont poursuivis et ont permis de répondre à l'augmentation d'activité, en particulier due au démarrage de l'activité Qualiopi, les organismes de formation devant être certifiés par un certificateur accrédité au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La section a continué ses activités techniques, principalement en accompagnant les prescripteurs pour l'ajustement des exigences applicables pendant la période de restrictions sanitaires.

L'activité de révision des dispositifs existants et de développement s'est maintenue à un niveau très important. La section est restée en effet très sollicitée pour étudier les possibilités de développer des dispositifs d'accréditation encadrant de nouvelles activités de certification. Parmi elles : les cosmétiques biologiques, l'écolabel européen, les informations électroniques relatives aux transports de marchandises ou encore la compétence des délégués à la protection des données.

La section est restée engagée en 2020 dans des commissions de normalisation relatives à l'évaluation de la conformité, à l'environnement et au changement climatique, au management de l'énergie, à la sécurité de l'information, la protection des données et de la vie privée, ainsi qu'à la santé et la sécurité au travail.

Comme chaque année, la section a été audité par le prescripteur national aérospatial (GIFAS) dans le cadre de la surveillance annuelle qu'il réalise. Le résultat de cet audit a été très positif.

## DÉVELOPPEMENTS



- Certification des entreprises d'expertise pour la santé et la sécurité du travail (Direction Générale du Travail).
- Certification des systèmes d'interopérabilité ferroviaire (Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer).
- Certification de produits à base de bois contenant du formaldéhyde (EPA - Agence de protection de l'environnement américaine).

## INTERNATIONAL



Les réunions européennes et internationales des comités et groupes de travail ont toutes été tenues en visio-conférence. Les sujets de travail ont notamment concerné la FAQ IAF (International Accreditation Forum), relative à la gestion de la crise sanitaire, et la mise en révision de documents.

Au niveau européen, les modalités relatives à la gestion de la pandémie ont été établies. De nombreux échanges ont ainsi été tenus entre EA (European co-operation for Accreditation) et la DG AGRI sur la mise en œuvre de la révision du règlement agriculture biologique. Des travaux relatifs à l'accréditation en vue de notification ont permis la révision du document EA 2/17 (EA Document on Accreditation for Notification purposes), et le guide EA 2/20 a été créé (Consultancy and the Independence of Conformity Assessment Bodies).

La section a également participé à deux webinars organisés par la commission européenne sur le règlement Cyber.



## Les évaluateurs du Cofrac



### Qualifications initiales

**35** pour les évaluateurs qualitatifs (idem 2019)

**81** pour les évaluateurs techniques

### Renouvellements de qualification

**109** pour les évaluateurs qualitatifs

**181** pour les évaluateurs techniques

### Extensions de qualification

**7** pour les évaluateurs qualitatifs

**59** pour les évaluateurs techniques

### Supervisions

**45** pour les évaluateurs qualitatifs

Du fait de la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par la mise en place d'évaluations à distance à compter du mois de mai, après une suspension des évaluations pendant près de deux mois. Un guide relatif à l'organisation des évaluations par le biais de moyens électroniques a été publié à l'attention des évaluateurs ainsi que des bonnes pratiques sanitaires pour la reprise des évaluations sur site.

Un premier retour d'expérience sur les évaluations à distance a été réalisé. Les éléments recueillis permettront d'ajuster les pratiques et recommandations communiquées dans le cadre du mode distanciel.

Concernant les réunions d'harmonisation et de formation, si certaines ont pu avoir lieu en présentiel, d'autres se sont déroulées pour la première fois sur un mode distanciel.

En section Certifications, les réunions ont pu se tenir principalement à distance. L'assemblée générale (AG) des évaluateurs qualitatifs responsables d'évaluation (EQRE) a été reportée en mars 2021.

Côté section Laboratoires, l'AG des EQRE qualifiés sur le référentiel NF EN ISO/IEC 17025 s'est tenue début mars. Les évaluateurs n'ayant pu assister à la journée ont pu la suivre à distance au même titre que les participants présents, les interventions ayant été filmées.

Les réunions organisées en Inspection avec les évaluateurs techniques, et en présence des prescripteurs des accréditations, ont permis d'harmoniser les pratiques en matière d'évaluation des déficits d'intégrité et de plus-value apportée par l'accréditation. En Santé Humaine, les réunions d'harmonisation des évaluateurs ont été annulées du fait de la crise sanitaire. Des modules d'harmonisation à distance ont été mis à leur disposition, modules qui ont rencontré un franc succès. Un module de formation en e-learning dédié à la réalisation des évaluations alternatives a également été mis en ligne.

Il faut également souligner la finalisation du déploiement des nouvelles fiches de déclaration d'intérêt auprès des évaluateurs début 2020.

Les guides techniques d'accréditation GEN GTA 01 Traçabilité des résultats de mesure et GEN GTA 02 Systèmes d'information dématérialisés ont également été publiés, guides qui constituent une base de réflexion commune pour les organismes et les évaluateurs autour de ces deux sujets.

Enfin, les travaux menés dans le cadre de la transformation numérique ont permis aux évaluateurs de ne plus avoir qu'un seul et unique identifiant pour accéder à leur espace Evaluator et à l'ensemble de leurs applications depuis le portail extranet Cofrac & Co.



# Membres de l'association

Organismes accrédités ou leurs groupements



ASEFA  
EUROVENT CERTITA CERTIFICATION  
BUREAU ALPES CONTROLES  
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE  
GINGER CEBTP  
CERIB  
CETIAT  
CETIM  
COFREND  
COPREC  
CRITT MDTS  
CSTB  
FCBA  
CTC  
CTIF  
DNV GL - BUSINESS ASSURANCE FRANCE  
EDF - LAB PARIS - SACLAY  
INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE  
ITERG  
LCIE  
LNE  
LRQA FRANCE SAS  
MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS  
NESTLE FRANCE NQAC Cergy  
LCPP  
QUALIBAT  
SOCOTEC ENVIRONNEMENT  
ASQUAL  
BUREAU VERITAS SERVICES SAS  
DTSB-SFJF  
SOPEMEA  
ECOCERT SA  
EUROLAB France  
SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES  
SYPREV  
ANSES  
SGS ICS  
TRESICAL SAS  
SILLIKER SAS - MERIEUX NutriSciences  
AFNOR CERTIFICATION

APROLAB  
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL  
RESEAU CTI  
APAVE  
AB CERTIFICATION  
GLOBAL CERTIFICATION  
SNIPF CERTIFICATION  
GIE ICV - VVS  
CONTROL UNION INSPECTIONS FRANCE  
VIVAUTO PL SAS  
CERQUAL QUALITEL CERTIFICATION  
OPQIBI  
ACRITEC  
CABINET FONTAN  
GROUPE DE PREVENTION  
O1 CONTROLE  
APHM LBM - POLE BIOLOGIE MEDICALE  
SELAS CAB - LABO DE L'ILL  
LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE  
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG  
LABORATOIRE CERBA  
SELAS BARLA  
CENTRE HOSP MEM. France/Etats-Unis  
CENTRE DE PATHOLOGIE EMILE GALLE  
ANSM  
SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE  
DEKRA CERTIFICATION SAS  
QVAESRES - QUALIPROPRE  
GNIS  
GRID SOLUTIONS SAS  
DEKRA INDUSTRIAL SAS  
QUALTECH SAS  
INTERTEK CERTIFICATION France  
LABORATOIRE VIALLE  
LBM DES HUEP - AP-HP  
QUALIT'EnR  
FEDERATION HEXAGONE  
SELAS LABORIZON MAINE ANJOU  
PROBIOQUAL  
CONFARMA FRANCE SAS

ACDEF  
ALLIANCE CONTROLE VERIFICATION  
GDS FRANCE  
SELARL CANARELLI COLONNA FERNANDEZ  
LABOSUD  
LABOSUD GARONNE  
BIOESTEREL  
SELAS BIOLAB AVENIR  
GEN BIO  
NOVABIO  
LBM CAB  
CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE  
SELAS BIO-LAM-LCD  
BC-LAB  
LSTI SAS  
LBM EIMER  
SELAS ASTRALAB  
BUREAU VERITAS EXPLOITATION  
BUREAU VERITAS LABORATOIRES  
QUALICONSULT  
SAUR  
ISQ  
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE  
SELARL MED-LAB  
COORDINATION DES OEUVRES SOCIALES ET MEDICALES  
SELAS ESPACEBIO  
SELARL BIO67 - BIOSPHERE  
LABORATOIRE BIOSUD  
Laboratoires MAYMAT  
ASSOCIATION DES CONTROLEURS DE FRANCE  
CH VALENCIENNES  
HOSPICES CIVILS DE LYON  
EFFECTIS France  
I.CERT  
LBM FIEVEZ IGOUT  
INERIS  
EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS



# Membres de l'association

## GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECOURANT À L'ACCREDITATION

AFG  
 FEDERATION DES INDUSTRIES MECANIQUES  
 FFB (Fédération Française du Bât)  
 FIEEC  
 FNTF  
 UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE  
 AIMCC  
 CPME  
 Comité des Constructeurs Français d'Automobiles  
 FRANCE CHIMIE  
 IFS MANAGEMENT  
 CONSEIL NATIONAL DES ACHATS  
 GIFAS  
 UNICANCER  
 SIDIV  
 FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE  
 CNOM  
 CNPath - Conseil National Professionnel des Pathologistes  
 FEDERATION FRANCAISE DES METIERS DE L'INCENDIE

## REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

AFITE  
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
 AFOC  
 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE & DE LA TRANSITION SOLIDAIRE  
 DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE (DGCCRF)  
 CNAFC  
 COLLEGE FRANCAIS DE METROLOGIE  
 CNAMTS  
 MINISTÈRE DE LA SANTE - DGS  
 DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
 HAUTE AUTORITE DE SANTE  
 SOCIETE FRANCAISE DE BIOLOGIE CLINIQUE  
 ASSOCIATION ROBIN DES BOIS  
 ASSOCIATION LEO LAGRANGE  
 AGENCE DE LA BIOMEDECINE

## MEMBRES ASSOCIÉS

BUREAU VERITAS CPS France  
 LABORATOIRES ANIOS  
 BRGM - Direction des Laboratoires  
 DGA Techniques Terrestres  
 CEPRAL  
 E2M  
 AMMER JEAN-FRANCOIS  
 LCI - CF&R  
 CEFRI  
 EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT  
 ITRON FRANCE  
 SOCIETE DES PETROLES SHELL  
 UTAC  
 ZWIEBEL SAS  
 AEROMETROLOGIE  
 SAGEMCOM BROADBAND SAS  
 GIE LABILAIT  
 APITI  
 ENDRESS et HAUSER  
 INRAE  
 AFNOR GROUPE  
 EUROFINS GALYS

CTE SAS  
 VISKALI ACC  
 QUALISPORT  
 SELARL DE BIO. MEDICALE SAMBOURG  
 ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS  
 SECTION G  
 BIO QUALITE  
 KOLOPP  
 TESTO INDUSTRIAL SERVICES  
 VALAB  
 GINGER CATED  
 AIR LIQUIDE INSPECTION ET SERVICES  
 12345 ETOILES DE FRANCE  
 CNAM LCM -Métrologie  
 CALEDONNIENNE DES EAUX  
 FRANCE EDUCATION INTERNATIONALE  
 LABORATOIRES POURQUERY  
 METROVALI  
 SILEBAN  
 QSE PARTNER  
 CEKAL ASSOCIATION

CEMAFROID SAS  
 GMS INTERVENTIONS  
 LABORATOIRE COLARD  
 CHU DE NICE - HOPITAL PASTEUR 1  
 LBM DUBET  
 MAZARS SAS  
 SELAS ABO+  
 JOEL KARECKI  
 CHU DIJON BOURGOGNE  
 MEDILAB66  
 ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE  
 SELAS BIOCLINIC  
 AGRI CONFIANCE  
 BUREAU PREVENCO  
 POLE VERIFICATION  
 QUALITY PARTNER SAS  
 SOCIETE FRANCOPHONE POUR L'AGILITE  
 LABORATOIRES DUBERNET  
 M. GUY NKULU WA NGOIE  
 RH MOBILITE INTERNATIONALE  
 Jacques MULBERT



## Comités de section



### Laboratoires

Président : Marc HIMBERT



### Certifications

Président : Olivier DOYEN  
Vice-Président : Yves BOUHIER

#### Organismes accrédités

Guislain BAVELARD  
Caroline CHMIELIEWSKI  
Pierre CLAUDEL  
François FARGE  
Alain HOCQUET  
Pascal LAUNEY  
Nicole MAURICE

CERIB  
LCPP - DSQ  
CETIAT  
APAVE SA  
FCBA Institut Technologique  
LNE  
SILLIKER SAS - Merieux NutriSciences

#### Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Patrice BARRÉ  
Alain BONNET  
Michel CORDONNIER  
François DAUBENFELD  
Valéry LAURENT

LEGRAND  
ATILH  
ENEDIS  
PSA Groupe  
Fédération Française du Bâtiment

#### Représentants d'intérêts publics

Clara ALBERGARIA PACHECO  
Olivier CALVEZ

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Direction Générale de l'Alimentation

Ministère du Travail - Direction Générale du Travail chimiques, physiques et biologiques

Francis CHATELAIN  
Marielle FAYOL

Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

Ministère de l'Economie et des Finances - Direction Générale des Entreprises

#### Personnalités qualifiée Participant à titre consultatif Métrologie

Marc HIMBERT  
Maguelonne CHAMBON

LNE-LCM - Conservatoire National des Arts et Métiers  
Laboratoire national de métrologie et d'essais

#### Organismes accrédités

Laurent DAHMANI  
Roselyne DEFER  
Céline HECQUET  
Jean-Michel LEFEVRE  
Stéphane MOUCHOT  
Pascal PRUDHON  
Philippe ROUDIER

AFNOR CERTIFICATION  
SGS ICS  
CSTB  
BUREAU VERITAS Certification France  
OPQIBI  
LNE  
LRQA France SAS

#### Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Olivier DOYEN  
Yannick ONFROY  
Virginie RIVAS  
Emilie TAFOURNEL

FIEEC / HAGER ELECTRO SAS  
AFG  
ANIA  
FCD

#### Représentants d'intérêts publics

Yves BOUHIER  
Laurent CADIOU

Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement  
Ministère de la Transition écologique et solidaire - Direction Générale de l'Energie et du Climat

Antoine DE FINANCE  
Marianne KOSZUL

CNAFC  
Ministère du Travail - Direction Général du Travail





## Comités de section

### Santé Humaine

Président : Bernard GOUGET  
Vice-Président : Alain SUIRO

### Inspection

Président : Pascal LEMOINE  
Vice-Président : Alain THIBAUT



#### Organismes accrédités

Jean CANARELLI  
Frédérique CANIS  
Ivan MONNERET  
Philippe PIET  
Bernard POGGI  
Brigitte SAVIE  
Marie-Hélène TOURNOYS  
Michel VAUBOURDOLLE  
Jean-Michel VIALLE

LBM CANARELLI - COLONNA DE CINARCA - FERNANDEZ  
LBM CH VALENCIENNES  
LBM LABOSUD  
LBM NOVABIO  
LBM des Hospices civils de Lyon  
LBM MED-LAB  
LBM CH BETHUNE  
LBM des HUEP DE L'AP-HP  
LBM VIALLE

#### Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Bruna ALVES DE REZENDE  
Catherine BLIEM-LISZAK  
Philippe CAMPARO  
Francis CHATELAIN  
Elisabeth GORMAND  
Laure NAVARRO

UNICANCER  
Etablissement Français du Sang  
Conseil National des Pathologistes  
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques  
Conseil National de l'Ordre des Médecins  
Fédération Hospitalière de France

#### Représentants d'intérêts publics

Marianne DESCHENES  
Catherine GUICHARD  
Philippe JONVEAUX  
Françoise STALLA

Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé  
Direction Générale de la Santé  
Agence de la Biomédecine  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

#### Personnalités qualifiées

Pascale BLANGARIN  
Philippe COTTY  
Bernard GOUGET  
Alain SUIRO

Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro  
Centre de radiologie GRIM

#### Membre à titre consultatif

Vincent DELATOIR

Bio Qualité  
Laboratoire national de métrologie et d'essais

#### Organismes accrédités

Evelyne BRIONNE  
Gérard CAYZAC  
François CORRE  
Rémi FONTAN  
Gilles MICHEL  
Pascal NURY  
Charlotte NENNER  
Laurent PEINAUD

SAUR  
Groupe de Prévention  
SOCOTEC  
Cabinet FONTAN  
BUREAU VERITAS SA  
ACRITEC  
APAVE  
DEKRA INDUSTRIAL SAS

#### Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Olivier CHABROUX  
Benoît DALY  
Christophe ERHEL  
Franck GAMBELLI  
Eric SORGO

Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication  
Fédération Française de Carrosserie Constructeurs  
Association Française du Gaz  
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie  
Fédération Nationale des Travaux Publics

#### Représentants d'intérêts publics

Luc BARANGER  
Isabelle MAILLARD

Fédération Nationale Famille de France  
Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue Social

Christophe PECOULT

Ministère de la transition écologique et solidaire - Direction Générale de la Prévention des Risques

#### Personnalités qualifiées

Bernard VAN MARIS  
Thierry GUILARD  
Alain THIBAUT  
Pascal LEMOINE

Ministère de l'Economie et des Finances - Direction Générale des Entreprises  
Ministère de l'intérieur – Bureau de la prévention et de la sécurité incendie  
Consultant indépendant  
Retraité



# Résultats financiers en K€

Bilan

Comptes de résultats

Actif	Bilan 31/12/19	Bilan 31/12/20
Immobilisations brutes	12 613	14 292
Amortissements	-7 335	-8 482
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>5 278</b>	<b>5 811</b>
Créances clients et comptes rattachés	7 367	6 002
Provisions clients	-134	-100
<b>Créances clients</b>	<b>7 234</b>	<b>5 902</b>
Autres créances	1 250	907
Provisions sur autres créances		-32
Autres créances		875
Valeurs mobilières de placement	1 846	1 858
Disponibilités	2 484	2 969
Charges constatées d'avance	852	813
Ecart de conversion actif	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18 944</b>	<b>18 228</b>

Charges	Exercice 2019	Exercice 2020
Charges de personnel	12 310	11 932
Rémunération des évaluateurs	11 728	8 466
Frais de missions	3 371	1 477
Frais de fonctionnement	4 714	4 211
CET (CVAE et CFE)	199	259
<b>Sous-total</b>	<b>32 322</b>	<b>26 344</b>
Dotations aux amortissements	942	1 149
Dotations aux provisions pour dépréciation créances	14	26
Dotations aux provisions pr risques et ch d'exploitation	-	-
Dotations aux provisions pour risques financiers	-	-
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	-	32
Pertes sur créances irrécouvrables	45	49
Charges financières	1	6
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les sociétés	166	78
Résultat de l'exercice (bénéfice)	327	104
<b>Total</b>	<b>33 819</b>	<b>27 787</b>

Passif	Bilan 31/12/19	Bilan 31/12/20
Fonds social	8 312	8 639
Résultat de l'exercice	327	104
Provisions pour risques & charges	145	62
Emprunts et dettes financières	-	-
Provisions pour risques financiers	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	6 063	5 398
Dettes sociales, fiscales et autres	4 082	4 020
Produits constatés d'avance	15	6
Ecart de conversion passif	-	-
<b>Total</b>	<b>18 944</b>	<b>18 228</b>

Produits	Exercice 2019	Exercice 2020
Redevances	9 519	9 918
Accréditation (audits, études préliminaires, examen des actions correctives)	20 576	15 588
Autres (frais de missions, développements...)	3 008	1 469
Cotisations	125	100
<b>Sous-total</b>	<b>33 228</b>	<b>27 076</b>
Conventions avec les ministères	218	263
Reprise sur provision pour dépréciation de créances	55	60
Reprise sur provisions pour risques et charges et transfert de charges d'exploitation	226	326
Reprise sur provisions pour risques et charges financières	6	
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Produits financiers	45	32
Produits exceptionnels	40	30
<b>Total</b>	<b>33 819</b>	<b>27 787</b>



Ce document est édité par le service  
Communication/Promotion du Cofrac.  
Mai 2021.

Cofrac  
Service Communication/Promotion  
52 rue Jacques Hillairet  
75012 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18  
Email : [julie.petrone-bonal@cofrac.fr](mailto:julie.petrone-bonal@cofrac.fr)


Conception : 64°nord

ISSN 2550-8296





 Cofrac  
52 rue Jacques Hillairet  
75012 Paris

 Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

 [linkedin.com/company/cofrac](https://www.linkedin.com/company/cofrac)

 [youtube.com/c/CofracFrance](https://www.youtube.com/c/CofracFrance)

 [twitter.com/cofrac\\_officiel](https://twitter.com/cofrac_officiel)